

Visitez notre site internet : www.journaldelacorse.corsica

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817



CESEC MARIE-JEANNE NICOLI
UNE FEMME PRÉSIDENTE
UN SIGNE TRÈS FORT !

Politique
Per a Corsica
Assumer ses
différences

Mode
La Fashion Week 2.0
La mode se
réinvente

Semaine du 24 au 30 juillet 2020 | www.journaldelacorse.corsica

R 27997 - N° 11221 - F.2,20 €



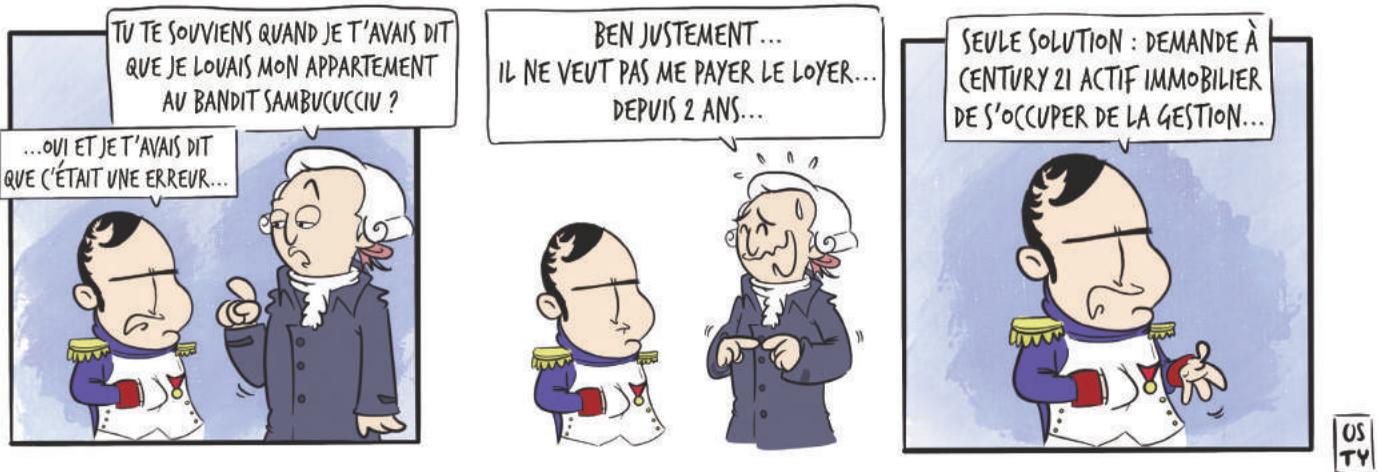
3 782799 702200 2200



CENTURY 21

Actif Immobilier
depuis 1986

CONFIEZ-NOUS LA GESTION DE VOTRE COPROPRIÉTÉ OU DE VOTRE BIEN IMMOBILIER



AGENCE AJACCIO

28 crs Napoléon BP 181 - 20178 Ajaccio Cedex 1
Tél. 04 95 21 18 00
actifimmobilier-ajaccio@century21.fr
www.century21-actif-immo-ajaccio.com

RENCONTREZ-NOUS !

AGENCE PORTICCIO

Les Marines II - 20166 Porticcio
Tél. 04 95 73 21 15
actifimmobilier-porticcio@century21.fr
www.century21-actif-immo-porticcio.com



Garantie Financière Syndic 1 500 000 € - Gestion 780 000 € - Transaction 120 000 € - S.A.R.L. au capital de 200 000 €

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.

GESTION

LOCATION

TRANSACTION

LOCATION SAISONNIÈRE

SYNDIC

Société d'édition :
Journal de la Corse
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio

Rédaction :
redactionjournaldelacorse@orange.fr

Rédaction Ajaccio :
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Rédaction Bastia :
7, rue César Campinchi
Tél : 06 75 02 03 34
Fax : 04 95 31 13 69

Annonces légales :
journaldelacorse@orange.fr

**Directrice de la publication
et rédactrice en chef :**
Caroline Siciliano

Directeur Général :
Jean Michel Emmanuelli

Directeur de la rédaction Bastia :
Aimé Pietri

Publicité :
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Impression :
Imprimerie Olivesi Ajaccio
ISSN : 0996-1364
CPPAP : 0921 C 80690

**Soucieux de la protection
de l'environnement,
le Journal de la Corse
est imprimé sur papier recyclé.**

L'édito d'Aimé Pietri

RETOUR A LA CASE DÉPART ?

On aurait pu penser que s'en était presque fini du Coronavirus et du Covid 19 avec le seul département de la Mayenne pour rappeler de mauvais souvenirs et que le temps d'avant était sur le point de revenir. Erreur, il n'est pas revenu, à part le tourisme à l'étiage et les attentats du FLNC qui mitraillent de nouveau les façades des gendarmeries et impose sa présence masquée (sans avertissement sanitaire) aux cérémonies de Saint Antoine de Casabianca rappelant Pascal Paoli, élu, un 15 juillet du XVIII^e siècle dans ce couvent, chef de l'Etat Corse. Mais à bien réfléchir on se rend compte que le bon fait du sur place alors que le mauvais revient au galop avec en plus des virus mortels et des promesses non tenues. Certes, les écoles ont été rouvertes avec un Bac offert à près de 100% et des restaurants aux menus alléchants proposés dans un silence presque parfait. Avec aussi les plages adonnées aux fervents des bains de mer rafraichissants. Sans oublier la musique qu'il faut pour se croire en vacances sans l'être tout à fait puisque les virus sont quand même un peu là pour ajouter des centaines supplémentaires aux milliers de décès déjà enregistrés. Afin de ne pas prendre pour du pain béni les discours réconfortants des Macron, Castex et autres distributeurs de milliards prêts à en rajouter sur de simples demandes. Ce n'est pas tout à fait comme avant mais il ne manque pas grand-chose pour retrouver ce que d'anciens dirigeants assuraient, la main sur le cœur, de donner aux citoyens le plus et le surplus de ce qu'ils avaient osé demander. Le retour à la case départ, sera sans doute pour demain, voire après demain ou à la Saint Glin Glin si le peuple, dans sa mansuétude, veut bien se laisser bernier. Comme au temps où on lui faisait passer des vessies pour des lanternes. Et qui semble revenir à la vitesse Grand V.

Agenda/Brèves 4

Invitée 6

Marie-Jeanne Nicoli,
présidente du CESEC

Politique 8

Per a Corsica : une opportune
dislocation

Société 10

Les routes un peu plus sûres

Mode 13

La Fashion Week 2.0

Contact 24

Galerie d'Art Noir et Blanc
François Husson et Volkmar
Ernst

Humeur 27

Sport 29

Rugby : Le retour de Rugby
Vac à Bastia XV

LE REGARD DE Delambre

+ 0008



Marché d'Ajaccio : la halle gourmande ouvre ses portes

Intégrée au nouveau marché de la place Campinchi, à Ajaccio, la halle gourmande a officiellement ouvert ses portes le 18 juillet dernier. La structure s'étale sur 200m2 et s'inscrit totalement dans le projet de redynamisation du cœur de ville. L'inauguration a eu lieu en présence de Laurent Marcangeli, maire d'Ajaccio, de Stéphane



Sbraggia, 1er adjoint en charge de la redynamisation commerciale du centre-ville qui a suivi le projet, accompagnés de nombreux élus. Dans une ambiance conviviale mais sous contrainte sanitaire stricte des animations commerciales et musicales ont été proposées au public pour l'occasion sur l'ensemble de la journée. Ce nouvel écrin dédié à la gastronomie propose une vingtaine d'exposants (épicerie fine, boucher, vins, confiserie, desserts...)

Vacances apprenantes pour 700 enfants

L'école ouverte permet depuis la fin du cycle scolaire traditionnel de poursuivre les apprentissages durant les vacances. Ainsi, et au sortir du dispositif « *Ecole ouverte* », Virginie Frantz, directrice académique des Services de l'Éducation nationale de la



Corse du Sud, s'est rendue à l'école Simone Veil d'Ajaccio accompagnée de Michel Pifferini, inspecteur d'académie en charge du dispositif « *vacances apprenantes* » et de Rose-Marie Ottavy, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires. Le dispositif a permis à 700 enfants du premier degré de bénéficier d'apprentissages durant la première quinzaine de juillet. Le dispositif reprendra fin août en s'élargissant aux collèges, lycées et lycées professionnels.

Élection à la Communauté de communes Nebbiu-Conca d'Oru

Jeudi dernier, le vote pour la présidence de la Communauté de communes Nebbiu-Conca d'Oru a été le théâtre d'un affrontement



politique « à l'ancienne ». Trois tours, une égalité parfaite et au final un Président sortant Claudy Olmeta réélu au bénéfice de l'âge. Retour sur un scrutin qui a vu les partisans de Gilles Simeoni s'incliner mais qui a su consacrer la division entre deux entités nationalistes : Femu a Corsica et Core In Fronte.



Un toit s'effondre à Bastia

Le toit d'un immeuble du vieux Bastia s'est effondré la semaine dernière, jeudi en milieu de journée. D'importants moyens de secours ont été déployés. Les occupants de l'appartement n'étaient pas présents au moment des faits. Le maire a pris un arrêté de péril. La raison de cet effondrement n'est pas connue mais la vétusté de cet immeuble de la Place du Marché pourrait être

en cause. À leur arrivée, les secours ont constaté des dégâts sur plus de 20 m². Aucune victimes n'étaient à déplorer mais deux familles ont dû être relogées.

Rentrée culturelle Bastiaise

La ville de Bastia a présenté la semaine dernière sa programmation 2020-2021. À l'affiche notamment Amadou et Mariam, Sébastien Tellier, la chanteuse Pomme.

Suspicion de cas de Covid 19 à l'ACA : plus de peur que de mal

Le 16 juillet, à la suite de tests effectués à l'ACA, et alors que joueurs, dirigeants et staff s'apprêtaient à s'envoler pour Toulouse, trois suspicions au Covid 19 étaient révélées. Les tests complémentaires effectués auprès de l'équipe médicale se sont révélés négatifs. Finalement, plus de peur que de mal. En attendant, et par précaution, les joueurs restaient dans l'attente et par précaution, le départ au stade d'avant saison, à Anglet, a été retardé. Vendredi, dans un communiqué officiel, le club a déclaré qu'aucun cas n'était à déplorer. Le club a donc rejoint son lieu de stage ce lundi...



Dispositif feu en place

Un hélicoptère bombardier d'eau pour compenser l'absence de tracker en Corse. Il a été mis en place à Corte la semaine dernière. Sa capacité de largage va jusqu'à 4 tonnes d'eau. L'intérêt est de pouvoir écoper dans des zones exiguës. Cette année, c'est une saison exceptionnelle, Covid oblige, et le nombre d'avion est réduit, selon le préfet de Haute-Corse présent pour cet arrivage. Selon lui, la lutte contre les incendies sera bien différente cette année. Le dispositif ne pourra pas permettre de gérer les feux comme les autres années. Mais les autorités se veulent confiantes. 500 hommes et femmes sont aux côtés de l'associati di Lotta contr'a u focu. La première fois que cette association est intégrée dans le dispositif. Les moyens aériens habituels du SIS sont en place. Le bombardier basé à Nîmes est disponible. Les prévisions climatiques restent optimistes avec des conditions moins difficiles qu'en 2017.



Covid 19 : sanctions contre certains établissements à Porticcio

Franck Robine, préfet de Corse s'est rendu, la semaine dernière, accompagné de forces de police, dans de nombreux établissements de nuit de Porticcio. Régulièrement, depuis le début du déconfinement, police et gendarmerie organisent des opérations notamment pour vérifier que les règles de distanciation soient appliquées et éviter ainsi un rebond de l'épidémie de coronavirus. Le contrôle effectué a débouché sur une instruction administrative pour quatre établissements dont l'un d'entre eux devrait être fermé.



Condamnation pour trafic de drogue.

Le tribunal Correctionnel de Bastia a rendu son jugement la semaine dernière. L'association de malfaiteur n'a pas été retenue et les six prévenus ont été relaxés.

En revanche deux des 6 hommes ont été condamnés pour trafic de drogue. La mule a écopé de 5 ans de prison. 16 kilos de cocaïne et 500 g de cannabis avaient été saisis dans cet échange entre la région lyonnaise et la Corse. La question sur la destination de cette marchandise reste néanmoins sans réponse.

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne

L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

est le journal habilité pour publier
Les Annonces Légales et Judiciaires

Dans les départements 2A – 2B

Devis et attestation de parution renvoyés dans l'heure
Contact : journaldelacorse@orange.fr

Marie-Jeanne Nicoli, présidente du CESEC

« *Nous sommes un amplificateur de la parole de la société civile et nous allons travailler dans ce sens* »

Militante culturelle de la première heure, Marie-Jeanne Nicoli a débuté à la Maison de la Culture de la Corse, avant de suivre un parcours institutionnel (Fonctionnaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, la DRAC) et politique (directrice du service de la culture et du patrimoine de la Ville d'Ajaccio), elle est aujourd'hui présidente de l'Aghja. Passée par le « terrain » et les institutions, elle a été élue le 9 juillet dernier, présidente du CESEC où elle souhaite mettre son expérience et contribuer à avancer les sujets concernant la Corse. Une nouvelle tâche qu'elle développe pour nos lecteurs...

Votre candidature, une surprise ? Comment s'est-elle définie ?

J'ai déjà travaillé depuis deux ans en tant que présidente de la commission Azzione culturale, aux travaux du conseil sous la présidence de Paul Scaglia qui a su, en s'entourant d'une équipe compétente, y insuffler une nouvelle dynamique. Le travail entamé a, je crois, été productif et nous souhaitons poursuivre dans sur le même chemin. Collectivement, nous avons pensé que j'étais peut-être la candidate la plus pertinente pour continuer sur cette voie parce que, d'une part j'étais une femme et d'autre part, que je représentais la culture. Le Conseil Economique Social et Environnemental est aussi culturel, et la Culture est un puissant fédérateur qui peut rassembler largement.

Le scrutin s'est joué à deux voix en 2018. Cette fois-ci, l'issue a été confortable. Une satisfaction ?

Je suis très heureuse d'avoir pu rassembler d'autres forces autour de ma candidature. Le rôle d'animation du conseil qui est le mien maintenant sera de continuer à créer une dynamique constructive à travers l'échange et le dialogue. Cela permettra d'apporter l'éclairage de la société civile dans toutes ses composantes pour contribuer, dans l'intérêt général, à la mise en place des politiques publiques et au développement de la Corse. Le CESEC doit être un amplificateur de la parole de la société civile et nous allons travailler dans ce sens.

Cela signifie-t-il que les tensions perçues disparaîtront ?

Je ne sais pas si l'on peut réellement parler de tensions au sein du conseil, il existe bien sûr des oppositions, des points de vue différents car la société est traversée par de nombreuses contradictions et des intérêts divergents et la tâche du conseil n'est pas de les gommer mais de faire entendre ses attentes, ses aspirations, de faire en sorte de concilier ces

approches, à travers un débat démocratique pour être une force de proposition positive. Et venir, pour ce qui me concerne, du milieu de la culture, est un atout considérable. Au-delà de notre mission première qui est de donner des avis sur les rapports dont l'Assemblée de Corse, l'Exécutif nous saisit, nous avons vocation également à produire des réflexions, des études sur des sujets essentiels pour la société. Je pense, que nous mettrons en place d'autres commissions ad-hoc car il faut s'emparer de ces sujets et publier des documents, des analyses, comme nous l'avons déjà fait, pour apporter des solutions concrètes et instaurer un débat au sein de la société. Il faut aussi que l'ensemble de la société corse soit mieux informée du rôle du CESEC.

« Il faut que l'ensemble de la société corse soit mieux informée du rôle du CESEC »

Ce rôle est, en effet, encore flou pour les Corses. Comment comptez-vous œuvrer pour les éclairer ?

D'un point de vue institutionnel, le CESEC est un organe consultatif placé aux côtés de l'Assemblée de Corse. Il apporte des avis étayés, sur l'ensemble des sujets dont il est saisi, qui sont lus et entendus par l'ensemble des conseillers territoriaux, les informant ainsi des remarques de la société civile. Mais il est en même temps souhaitable que le Cesec élargisse son action à des productions plus spécifiques, autour des questions que se posent les Corses, surtout après la crise sanitaire qui aura des conséquences graves sur le plan économique, social, environnemental et culturel. Face à cette situation, nouvelle pour nous, il conviendra de changer de voie et de penser l'avenir différemment. On doit être l'amplificateur de ces paroles afin de tracer des perspectives pour développement de la Corse, plus juste, plus solidaire, plus écologique.



Vous disposez, par votre expérience dans ce milieu, des atouts culturels importants. La culture sera-t-elle une priorité durant cette mandature ?

La défense de la culture, de la langue et du patrimoine sont toujours des priorités. Mais la culture est prioritaire également dans le sens où c'est un domaine transversal à tous les autres. La culture c'est ce qui permet de créer du lien, elle fabrique du commun, et a la capacité à construire un récit collectif. La culture sert à cela. Durant toutes ces années, mon travail au sein de la culture a été de savoir comment concilier deux volets, celui qui interpelle, questionne la société et celui qui peut mobiliser collectivement. Faire émerger une intelligence collective, c'est pouvoir travailler à un projet d'avenir commun...

Devra-t-on s'attendre à des changements notables dans le domaine culturel ?

On a déjà beaucoup travaillé avec les élus et en particulier dans le domaine de la culture avec Josepha Giacometti, Conseillère Exécutive. Notre une volonté est de permettre que les politiques publiques mises en œuvre soient au plus près des besoins, de la réalité du terrain. C'est par la concertation et l'échange que les choses évoluent. L'objectif, c'est d'être justement cet « écho » de la société civile. Et j'insiste beaucoup sur la notion de transversalité qui est un levier permettant la concertation féconde autour de toutes les problématiques. On n'a pas le pouvoir décisionnel mais nous pouvons informer, éclairer pour apporter des éléments de réflexion. Nous voulons aussi être un relais efficace y compris pour les associations les organismes qui ne sont pas

représentées au sein du CESEC. Notre effort collectif sera de les rencontrer, les écouter et travailler avec eux. Nous voudrions relayer la parole de tous les acteurs de la société.

Le CESEC par rapport à la réalité du terrain ?

Nous représentons justement les acteurs du terrain, notre vocation est de faire remonter toutes les informations. On doit faire entendre notre parole, la mettre en forme pour éclairer, au mieux, les élus. Ce rôle est important. Le CESEC est un lieu consultatif et un amplificateur de parole. C'est aussi une force vive à travers laquelle les Corses s'expriment. Les relations sont constructives avec l'Assemblée de Corse. On ne veut ni surévaluer ni minimiser notre rôle.

Vous êtes la première femme élue à la tête du CESEC. Que cela vous inspire-t-il ?

Je suis très heureuse et très fière en même temps. L'équipe a été renouvelée avec de nombreuses femmes. Pour autant, notre place dans la société n'est pas suffisamment importante dans tous les domaines. Dans l'ensemble, les postes à responsabilité sont confiés à des hommes, c'est un combat à mener pour l'égalité de nos droits. Avec tout ce qui arrive aujourd'hui, notamment les violences faites aux femmes, il y a encore beaucoup de batailles à gagner. Symboliquement, une femme présidente du CESEC, où la parité n'est pas une obligation comme en politique, est tout de même un signe fort...

• Interview réalisée par Philippe Peraut

Per a Corsica : une opportune dislocation

A l'issue du second tour des élections municipales, il est apparu que beaucoup des électeurs ayant contribué aux succès électoraux de Per a Corsica, avaient pris acte que les différences et / ou les concurrences entre nationalistes devaient à la fois être assumées et acceptées.



Jean-Guy Talamoni, Gilles Simeoni et Jean-Christophe Angelini

Le président du Sénat a dernièrement assuré qu'il n'y aurait pas de report en 2023 des élections régionales. « C'est ce que m'a dit le Président » a précisé Gérard Larcher. La possibilité d'un report après les élections présidentielles avait certes été évoquée par Emmanuel Macron. Mais les propos présidentiels avaient été très mal accueillis. Xavier Bertrand, le président du Conseil régional des Hauts-de-France, avait ironiquement souligné être soulagé que la Constitution interdise de changer la date de la présidentielle. Christian Jacob, le président de Les Républicains, avait lui aussi fait de l'ironie : « Pourquoi il ne nous

annonce pas qu'on va décaler l'élection présidentielle tant qu'il y est. » Aux railleries de la droite, avaient fait écho les critiques de la gauche. Europe Écologie Les Verts avait considéré « foncièrement problématique » que soit envisagé « un report pour convenance personnelle ». Le Parti Socialiste avait dénoncé la tentation d'un « tripatouillage électoral ». Seul La République En Marche avait défendu l'idée d'un report en tentant de le présenter comme le pendant obligé d'un nouvel acte de décentralisation. Le Président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand, avait en effet déclaré : « Si la décentralisation doit être massive, s'il s'agit d'une

urgente nécessité, alors il faut reporter les élections de mars 2021 puisque sinon le nouveau cadre institutionnel ne serait applicable que six ans après le mandat reconduit en 2021. » Chez nous, ne bénéficier pas de la durée complète d'une mandature et en conséquence manquant de temps pour réaliser ses projets, la majorité territoriale aurait été fondée à applaudir l'idée d'un report. Elle a probablement été bien inspirée de s'en abstenir.

En effet, à y regarder de plus près, il apparaît que toutes les composantes de la majorité territoriale ont intérêt au respect du calendrier électoral. Et ce pour au moins trois raisons !

Primo, le scrutin territorial se déroulera avec aux responsabilités un président de la République et un gouvernement contestés ainsi qu'avec un parti présidentiel à la dérive. Ce qui interdira qu'une ou plusieurs listes puissent tirer profit de l'invocation de relations privilégiées avec Paris. Secundo, s'il lui est reproché des insuffisances dans sa gestion de la Collectivité de Corse ou une incapacité d'avoir obtenu la satisfaction de revendications historiques, la majorité territoriale pourra plaider avoir été confrontée et rester en butte à un contexte aussi difficile que conflictuel : complexité de la mise en place de la Collectivité de Corse, cadre institutionnel contraignant rendu paralysant par le jacobinisme d'Emmanuel Macron et l'interventionnisme préfectoral en découlant, crise sanitaire, crise économique et sociale. Tertio, Femu a Corsica, le Partitu di a Nazione Corsa et Corsica Libera pourront sans doute profitablement gérer la dislocation de Per a Corsica. Ceci mérite d'ailleurs d'être développé.

Bénéfique pour tous !

Le second tour des élections municipales a, presque contre toute attente, donné à voir une première acceptation de la dislocation de Per a Corsica. Le 28 juin dernier, il est en effet apparu que beaucoup des électeurs qui avaient contribué aux succès électoraux de Per a Corsica, avaient pris acte que des différences et / ou des concurrences entre nationalistes étaient inévitables et devaient à la fois être assumées et acceptées. Cette prise de conscience a certainement permis au nationalisme de conserver Bastia et de conquérir Porto-Vecchio, Figari et Zonza. Par ailleurs, le refus de Gilles Simeoni de faire des concessions à Corsica Libera, l'émancipation de Jean-Christophe Angelini et le découplage autonomistes / indépendantistes ont, en clarifiant les positionnements et ouvrant des perspectives, probablement apporté au nationalisme de nouveaux électeurs. Au vu de ce qu'a révélé l'épilogue du 28 juin dernier, la probable disparition de Per a Corsica n'a donc plus grand-chose d'alarmant. Elle pourrait même s'avérer bénéfique. Au premier tour des élections territoriales, les trois anciennes composantes de la coalition seront en mesure d'être elles-mêmes et d'ainsi ratisser plus large que lorsqu'elles étaient unies. Femu a Corsica pourra afficher son esprit de rassemblement autour d'une personnalité



forte (Gilles Simeoni) et d'un réformisme institutionnellement, économiquement, environnementalement et socialement consensuel. Le Partitu di a Nazione Corsa sera en mesure de capter un électorat qui tout en étant sensibles aux évolutions institutionnelles et en acceptant une régulation au nom de l'intérêt collectif, appréciera que soient aussi mis en avant un soutien à l'esprit d'entreprise et une reconnaissance de la réussite individuelle. Corsica Libera sera à nouveau en capacité de porter une revendication associant libération nationale et libération sociale. Chacun allant de son côté et occupant son champ politique naturel pourra alors escompter faire le plein et réduire d'autant la part laissée aux oppositions. Femu a Corsica aura l'opportunité de capter encore davantage les suffrages des électeurs modérés ne pouvant plus se reconnaître dans un chef de clan et étant en quête de stabilité. Le Partitu di a Nazione Corsa sera à son affaire pour disputer une partie de l'électorat libéral à Laurent Marcangeli si ce dernier se

jettera dans la bataille et taillera des croupières ou ralliera à lui la plupart des derniers carrés macronistes. Corsica Libera pourra faire pièce à Core in Fronte et remobiliser un électorat protestataire. Si elles parvenaient ensuite à s'unir au second tour autour d'un contrat de mandature et d'une répartition des sièges équitablement déterminée par la prise en compte des résultats du premier tour, les trois parties de ce qui avait été le puzzle Per a Corsica auraient alors de bonnes chances de l'emporter largement. Et s'il en était ainsi, Jean-Félix Acquaviva serait en droit de revendiquer le mérite de la pertinence. En effet, en analysant les résultats des élections municipales, le député de Corte-Balagne et aussi Secrétaire national de Femu a Corsica avait lancé : « En Corse, le pluralisme politique est désormais assuré par les partis nationalistes ».

• Pierre Corsi

Les routes un peu plus sûres

Le bilan de la sécurité routière sur les routes européennes pour 2019 est encourageant : il y a eu moins de morts sur les routes de l'UE qu'au cours des années précédentes. Et il est probable qu'il y aura nettement moins de tués sur les routes en 2020 en conséquence des mesures prises pour lutter contre le coronavirus. La déclaration de Stockholm de février 2020 ouvre la voie à un nouvel engagement politique au niveau mondial pour la décennie à venir. Avec en ligne de mise une « *Vision zéro* » pour 2050, c'est-à-dire une mortalité nulle sur les routes.

Encore un effort

Selon les chiffres publiés par la Commission européenne le 11 juin, le nombre de morts sur les routes a continué à diminuer en Europe en 2019. Selon les estimations, 22 800 personnes ont perdu la vie dans un accident de la route l'an passé, ce qui représente près de 7 000 décès de moins qu'en 2010, soit une baisse de 23 %. Par rapport à 2018, le nombre de morts est en recul de 2 %, soit une moyenne de 51 morts sur les routes pour 1 million d'habitants. L'Europe reste globalement la partie du monde la plus sûre en termes de sécurité routière, avec une moyenne de 51 décès par million d'habitants. Les résultats varient cependant d'un État à l'autre : les meilleurs reviennent à la Suède et à l'Irlande (22 et 27



décès/million), les moins bons à la Roumanie, à la Bulgarie et à la Pologne (96, 89 et 77 décès/million). La mortalité routière a très légèrement augmenté en France en 2019 avec 3 498 personnes tuées, soit dix de plus qu'en 2018, année la moins meurtrière jamais enregistrée, selon le bilan définitif de l'Observatoire national interministériel de la

sécurité routière (ONISR). C'est en agglomération que le nombre de morts a connu la plus forte hausse, les motards et les piétons constituant les principales victimes. Dans les régions métropolitaines, les chiffres sont très contrastés. Par rapport à 2018, la mortalité est en augmentation dans six régions, dont la Corse (+3,4). En Europe le nombre de blessés graves est aussi dans le viseur. Il faut faire baisser ce chiffre, d'autant que l'incidence sur la vie des personnes est considérable. Économiquement c'est aussi un gouffre : les dépenses en lien avec les conséquences de leur accident sont estimées à 280 milliards d'euros, environ 2 % du PIB de l'UE. À l'échelle européenne, les moyens mis en œuvre pour parvenir à ces résultats sont notamment : augmenter le niveau de sécurité des véhicules et des infrastructures, abaisser les vitesses autorisées, améliorer la prise en charge immédiate des accidentés, garantir une meilleure application transfrontière des règles relatives aux infractions routières, développer la numérisation du permis de conduire.

Accidentologie

Le confinement mis en place pour lutter contre l'épidémie de nouveau coronavirus a provoqué une baisse historique du nombre de morts en avril, avec 55,8 % de personnes tuées en moins par rapport à la même période l'an dernier. Mais la Sécurité routière s'était déjà alarmée d'une recrudescence des grands excès de vitesse pendant cette période. Le déconfinement a déjà fait tirer la sonnette d'alarme. Le retour des Français sur les routes a eu pour conséquence une hausse des accidents mortels et un bond de 15 % des grands excès de vitesse. Les principales causes des accidents sont connues : vitesse, alcool, absence de



vigilance (notamment avec l'utilisation du téléphone portable) et infractions graves aux règles du Code de la route. Les conséquences corporelles de ces accidents sont aggravées par le non-port des équipements obligatoires comme la ceinture de sécurité ou le casque. Le baromètre annuel de la fondation Vinci Autoroutes, publié début juillet, prend en quatorze indicateurs concernant les comportements dangereux au volant et en France, trois sont en hausse : notamment le non-respect de la ceinture de sécurité et la circulation sur la bande d'arrêt d'urgence. Ils concernent respectivement 10 % et 4 % des Français, avec une hausse par rapport à l'année précédente. Près de trois quarts des Français (74 %) disent quitter la route des yeux pendant minimum deux secondes. Selon la fondation, c'est le temps qu'il faut à une voiture lancée à 130 km/h pour parcourir 80 mètres. Et bien sûr, selon chacun, le chauffard, c'est toujours l'autre... Donc attention, sur les routes, surtout aux beaux jours, toujours accompagnés d'un surcroît d'accidents.

• Maria Mariana

FLNC : quand l'histoire radote

Le 14 juillet se tenait au couvent Saint Antoine de Casabianca une conférence à laquelle assistait une trentaine de personnes afin de commémorer le 15 juillet 1755, date de la réelle prise du pouvoir par Pasquale Paoli. C'est à cette occasion que quatre personnages cagoulés et curieusement armés ont tenu à déclarer sous la cagoule que le FLNC n'était pas mort.

Une assemblée décisive

Le 14 juillet, une consulta réunie au couvent de Sant'Antonio de la Casabianca proclame Pascal Paoli Général de la Nation. Y sont présentes un quart des pievi de Corse. Toutes les autres notamment celles du sud, ont boudé l'évènement. En fait, Paoli n'y vient que le lendemain pour entériner la décision de le nommer général de la nation. Il prononce un long discours afin de décrire sa feuille de route qui comprend en premier lieu une marche générale le 3 août afin de punir les délits et notamment les homicides. Pour Pasquale Paoli « *le premier ennemi du Corse, c'est le Corse lui-même, qui se laisse aller à des luttes de parti et à des guerres intestines plutôt que d'affronter l'ennemi commun* » écrit l'historien Antoine Marie Graziani. Ensuite il transforme le serment de fidélité et d'obéissance des populations, en un « *serment de fidélité et d'obéissance à titre personnel* ». Paoli n'est pas dupe de sa véritable puissance se comparant dans une lettre à Polichinelle jouant le Prince, faisant allusion à Machiavel. Ses premières mesures contre la vendetta provoquent une stupéfaction horrifiée dans la population. « *En attendant la marche générale qu'il a intimée pour le 3 août, il a décidé de faire une série d'exemples : de fait, les premières condamnations qu'il promulgue sont très lourdes. Aux uns la mort, aux autres le fouet, aux autres encore la marque d'infamie. Condamnations pour l'exemple, s'agissant d'habitants de sa propre pieve. C'est ainsi qu'il fait exécuter un de ses parents, un jeune homme de Pastoreccia, convaincu d'assassinat. L'exécution en elle-même n'est pas surprenante : les prédécesseurs de Paoli avaient, eux aussi, pensé à exercer une justice expéditive pour réduire le phénomène de la vendetta. Ce qui stupéfie les témoins c'est qu'il n'hésite pas à faire saisir le jeune homme dans*

une église au mépris du for ecclésiastique, et dans une Corse où la justice privée et le poids des ligues familiales est considérable, qu'il ordonne l'exécution d'un de ses parents, un des siens... » souligne Antoine Marie Graziani. Ces terribles et courageuses décisions témoignent d'une volonté de justice mais surtout d'affirmation de son pouvoir personnel dans une Corse qui ne marque aucun enthousiasme à le suivre. Il n'empêche qu'il est alors le seul à incarner un destin ambitieux pour son île.

La nostalgie n'est plus du tout qu'elle était

La conférence de presse de 14 juillet 2020 était tenue par Jean-Pierre Santini, auteur d'un ouvrage sur le FLNC dont il se targue d'avoir été un des créateurs. De fait, Santini a été l'un de ceux qui ont écrit le Petit Livre Vert, premier programme du FLNC, fortement influencé par un bien curieux maoïsme (dont Santini était alors un fervent adepte) et par la Libye de Khadafi qui faisait alors figure de proue révolutionnaire. On imagine facilement le paradoxe d'une organisation clandestine, en grande partie fondée par des sympathisants ou des militants d'extrême-droite qui adoptaient soudain un programme d'extrême-gauche. Le FLNC avait été porté sur les fonts baptismaux en 1976 alors même que s'achevait la vague mondiale de décolonisation et que l'année précédente le FNL vietnamien avait vaincu les États-Unis en s'emparant de Saïgon. Vraisemblablement était-ce cette fascination exercée par les victoires de petits peuples sur des états puissants qui avaient suscité cette vocation chez des créateurs du FLNC dont les pères souvent partisans de l'Algérie française détestaient l'État français pour avoir fléchi devant les « *Viets et les Fellaghas* ». Mais l'eau a coulé sous les ponts. Les militants

ont vieilli et ont fini par rendre les armes. Et voilà que six ans après la fin du combat décrété par le FLNC Union des Combattants, quatre ans après la démilitarisation progressive du FLNC du 22 mars, quatre cagoulés armés de fusils d'un autre âge dont, curiosité militaire, une Sten, cette mitraillette de mauvaise qualité fabriquée par les Britanniques pour alimenter les maquis français, reprennent comme un bégaïement la vieille logomachie indépendantiste cent fois répétée.



Un non-événement à interpréter

Ce tout petit groupe a revendiqué un attentat dont les effets ont été retrouvés après des heures de recherche. C'est dire l'état de la clandestinité en Corse : une sorte de remugle des temps passés dont plus personne ne veut entendre parler mais qui continue d'agiter quelques personnes âgées en recherche de leur jeunesse. C'est qu'à force de n'avoir que comme référence le XVIII^e siècle on finit par paraître un peu radoteur. La Corse mérite mieux et a désormais le devoir d'imaginer un futur nouveau.

• GXC

Cannabis : l'inutile prohibition

J'ai longtemps été partagée mais, aujourd'hui, j'ai fait mienne la certitude que dénoncer et réprimer s'avèrent inutiles. Alors autant légaliser et en tirer profit.



à des « racailles » ou à des bénéficiaires directs ou indirects du trafic. Une légalisation encadrée contribuerait à alléger la pression policière, à supprimer les revenus des réseaux et à tarifier en bonne partie les flux financiers et commerciaux de l'économie parallèle.

Le cannabis «ramollit le cerveau» mais ...

Cela peut paraître immoral mais je suis aussi sensible aux rentrées d'argent qu'apporterait à l'Etat la légalisation encadrée du cannabis. Il est évident qu'une vente réglementée et taxée, comme c'est le cas pour le tabac et l'alcool, si elle viderait les tirelires de la délinquance et de la criminalité, remplirait les coffres du Trésor public. Il est admis que légaliser le cannabis générerait chaque année pour le budget de l'État entre 2 et 2,8 milliards d'euros de recettes. Pour en arriver là, il ne suffira bien entendu pas de gamir des présentoirs de ruraliste et d'ouvrir des guichets. Il sera nécessaire de structurer une filière Production / Transformation / Distribution (ce qui sera créateur d'emplois !). Il faudra veiller à ce que le prix public du cannabis ne soit pas trop élevé afin de ne pas susciter une contrebande ou une production illégale. Il conviendra de mener des campagnes d'information pour éclairer sur les risques liés à des contre-indications médicales, à des consommations trop fortes ou à des contextes inappropriés (au volant d'une automobile par exemple). Enfin, il ne faudra pas nier que le cannabis peut contribuer à « ramollir le cerveau ». Mais n'est-il pas vérifié que l'alcool détruit les neurones et que le tabac ravage les poumons ?

• Alexandra Sereni

Dernièrement, le Conseil d'analyse économique, un organisme chargé de conseiller le Premier ministre, a préconisé une légalisation encadrée du cannabis. Il y a quelques jours, des élus de tous bords et des soignants ont signé un appel en ce sens. Face à cette problématique, j'ai longtemps été partagée. Mais, considérant la massification de la consommation malgré la répression et aussi l'augmentation hallucinante de l'accumulation de richesses par des trafiquants petits et grands, je suis aujourd'hui convaincue que concernant le cannabis, tout comme ce fut le cas pour les boissons alcoolisées au début des années 1930 aux USA, prohiber n'est pas tenable. Aujourd'hui, j'ai fait mienne la certitude que dénoncer et réprimer s'avèrent inutiles.

Le policier et le juge ont mieux à faire

Permettez-moi d'argumenter. Primo la banalisation de la consommation rend inefficace la répression. Le nez au vent autour d'une avant-boîte ou d'une sortie de lycée, une halte sur un banc de jardin public ou à la terrasse d'un bar branché, ou même

quelques apartés lors de soirée entre collègues ou amis, suffisent à se convaincre que le cannabis représente pour beaucoup une simple marchandise et un produit de consommation tout à fait banal. On est passé d'une relation clandestine dealer / accro à un rapport publiquement assumé distributeur / consommateur. Deuxio, il me semble nécessaire d'alléger la tâche de la police et de la justice. La répression exige l'interpellation de dizaines de milliers de personnes / an, dont la plupart ne donnent lieu qu'à des condamnations légères ou des absences de poursuites. Le policier et le juge ont certainement mieux à faire. Tertio, la répression du trafic participe à la stigmatisation de quartiers et de populations. Les premiers sont présentés comme étant « chauds » ou « sensibles ». Les deuxièmes sont assimilées

journaldelacorse@orange.fr

La Fashion Week 2.0

Le calendrier officiel de la Fashion Week a été chamboulé, Coronavirus oblige. Seulement, les maisons ont redoublé d'imagination pour faire vivre les collections. Défilés retransmis sur les réseaux sociaux avec ou sans public, podiums en pleine nature avec respect stricte des normes sanitaires... La mode se réinvente. Focus sur deux exemples qui marqueront l'année 2020 comme le début d'une nouvelle ère.



Le 6 juillet dernier s'ouvrait la première « *Semaine de la Couture virtuelle* ». La Fédération de la Haute Couture et de la mode a organisé cet événement pour continuer à faire vivre les collections dans un contexte de crise sanitaire. Pendant trois jours, carte blanche était donnée aux couturiers dans le monde entier pour qu'ils puissent réaliser leurs présentations à distance.

Dior Couture automne-hiver 2020-2021, un film pour une collection féérique

Pas moins de trois semaines de travail ont été nécessaires à la création de ce film, dirigé par le réalisateur italien Matteo Garrone, connu pour avoir reçu à deux reprises le Grand Prix du Festival de Cannes pour *Gomorra* et *Reality*. Maria Grazia Chiuri, directrice artistique de la maison Dior, a souhaité mettre

en scène ces créations Haute Couture dans un univers mystique, enchanté, pour une collection en hommage aux femmes surréalistes comme Lee Miller ou Dora Maar. Cette influence artistique est marquée par la volonté de la maison de mettre en avant le talent des femmes artistes d'hier et d'aujourd'hui.

Le mot d'ordre donné à Matteo était celui du rêve. Résultat : un film d'une quinzaine de minutes qui magnifie les silhouettes au rythme des musiques du compositeur et chef d'orchestre Paolo Buonvino, une rencontre entre des muses hors de temps et la création contemporaine. La Nature est omniprésente, un décor végétal derrière des robes présentées sur des mannequins d'atelier miniatures.

Le lien avec l'Histoire est aussi là. Cette présentation extraordinaire est teintée d'un événement méconnu, celui du « *Théâtre de la Mode* ». Durant la Seconde Guerre Mondiale, artistes et couturiers ont travaillé ensemble pour faire vivre la mode malgré des temps difficiles. Un autre hommage de taille, ou quand l'Histoire de l'Art rencontre le digital, pour un film-événement qui restera gravé dans les mémoires.

Jacquemus printemps-été 2021, « L'Amour » dans les champs

« *L'Amour* », c'est le nom de la collection de prêt-à-porter printemps-été 2021 de Simon Porte Jacquemus, directeur artistique de la maison Jacquemus. A Us, dans un champ de blé du Val d'Oise, à une heure de Paris, un défilé bien réel a été organisé, devant une assemblée de cent personnalités espacées et protégées dans le respect des règles sanitaires. Sur chaque siège, les convives retrouvaient un petit sac rempli d'un masque en toile beige et d'une bouteille de gel hydroalcoolique.

Cette configuration n'a altéré en rien la beauté

des modèles féminins et masculins, un vestiaire joyeux, Méditerranéen, élégant et pudique à la fois. Un esprit champêtre s'est emparé des costumes masculins et des robes légères. En coulisses, les équipes ont tout fait pour respecter les normes d'hygiène, un travail minutieux pour faire rayonner la mode et le soleil, bien ancré dans l'âme Jacquemus.



Cette présentation a été retransmise en direct sur les réseaux sociaux. Pour revoir le défilé, direction le compte Instagram [@jacquemus](#) pour un IGTV où les looks sont détaillés, au plus près de la création.

• Julie Sansonetti

Le déclin démographique mondial selon une récente étude

La revue médicale *The Lancet* vient de publier une étude démographique de l'Institute for Health Metrics and Evaluation (IHME, institut de statistiques médicales rattaché à l'université de l'État de Washington, à Seattle) qui prévoit que la population mondiale pourrait atteindre son pic en 2064, à 9,7 milliards d'individus, et entamer alors un déclin pour redescendre à 8,8 milliards de Terriens à la fin du siècle.

Une population qui s'envole en Afrique

D'après le modèle de l'IHME, 183 des 195 pays étudiés enregistreraient un nombre de naissances par femme inférieur à 2,1 en 2100, en dessous du seuil de remplacement. Au niveau mondial, le taux de fécondité passerait de 2,37 en 2017 à 1,66 en 2100. Seules trois régions verraient leur population augmenter par rapport à 2017 : l'Afrique subsaharienne (de 1 milliard d'habitants aujourd'hui à 3 milliards en 2100), l'Afrique du Nord (978 millions d'habitants en 2100) et le Moyen-Orient (600 millions) ce qui laisse augurer de vastes phénomènes migratoires si la prospérité économique ne suit pas.

Mais s'effondre ailleurs sauf en France et en Grande-Bretagne

Ailleurs c'est la débâcle. Vingt-trois pays verraient leur population diminuer de moitié, dont le Japon, la Thaïlande, la Corée du Sud et plusieurs pays européens. En Europe méditerranéenne, hier terres d'émigration, la chute serait drastique. La population italienne passerait de 61 millions à 30,5 millions en 2100. L'Espagne connaîtrait une trajectoire similaire, de 46 à 23 millions, tout comme le Portugal, de 11 à 5 millions. En Europe seuls deux pays verraient leur population se maintenir, en raison d'une fécondité proche du seuil de remplacement et d'un solde migratoire positif : les Britanniques passeraient de 67 millions à 71 millions en 2100, les Français de 65 millions à 67 millions d'habitants. Toutefois, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France devraient rester parmi les principales puissances économiques, mais l'Italie chuterait du neuvième au vingt-

troisième rang, et l'Espagne du treizième au vingt-huitième rang. De telles prévisions, si elles s'avèrent être justes, nécessiteront une révision du pacte européen avec une France écartelée entre ses tropismes méditerranéens et septentrionaux.

Le déclin de l'Empire du Milieu et de l'Asie

La Chine, elle, passerait de 1,4 milliard d'individus à 732 millions. En 2035, la Chine détrônerait les États-Unis comme première puissance économique mondiale, mais en raison du déclin de sa population, elle céderait à nouveau la place à la fin du siècle, si l'immigration se maintient aux États-Unis. L'Inde, dont la population en âge de travailler devrait baisser de 762 millions à 578 millions à la fin du siècle, devrait néanmoins passer, quant à elle, du septième rang pour ce qui concerne le produit intérieur brut (PIB) par habitant, au troisième rang mondial grâce à la manufacture de produits à forte valeur ajoutée. Et cela serait également vrai pour les petits dragons à la tête desquels se trouve le Vietnam.

Une menace pour le droit des femmes

Paradoxalement, ce recul de la démographie pourrait entraîner une menace pour le droit des femmes. En 2100, la planète pourrait compter plus de 2,37 milliards d'individus de plus de 65 ans (dont 866 millions de plus de 80 ans, six fois plus qu'aujourd'hui), pour seulement 1,7 milliard de moins de 20 ans. Ces changements entraîneront des bouleversements économiques mais aussi sociétaux. De nombreux pays à forte capacité économique devront compter sur une

population active moins nombreuse, plus de retraites à payer et sur d'importantes dépenses de santé dues au vieillissement. « *Il existe un réel danger que certains pays envisagent de restreindre l'accès à la contraception, souligne le directeur de l'IHME, Christopher Murray. Il est impératif que la liberté et les droits des femmes soient en tête des priorités de chaque gouvernement.* » Ajoutons la menace de renvoyer les femmes dans leurs foyers. Par ailleurs, la façon de gérer l'immigration va devenir la clef d'un futur où il sera déterminant de maintenir une population active suffisante pour absorber les coûts sociaux et de santé des plus âgés. En contrepartie cela va entraîner une réaction nationaliste de la part de populations qui vont estimer que tout cela traduit un déclin de leurs civilisations.

L'histoire est toujours surprenante

Toutefois une telle étude est basée sur des algorithmes qui ne sauraient par définition prévoir l'imprévisible comme une pandémie, une guerre. Ça n'est donc qu'une projection linéaire à partir de facteurs existants. Or l'histoire est toujours surprenante en bien comme en mal. Mais ce qui est certain, c'est que l'humanité est confrontée à un défi majeur : savoir conjuguer ses désirs boulimiques avec la survie de sa propre espèce. Faut-il privilégier la croissance ou les écosystèmes ? Vaste dilemme qui va pourtant au cœur des problématiques futures. Et il faut avouer que, pour l'instant, l'esprit de lucre l'a toujours emporté sur la sagesse.

• GXC

Umani faisait le buzz à Saleccia

L'AFC Umani avait choisi un écrin de verdure en Balagne, le Parc de Saleccia pour son A.G. Jean-François Bernardini et son équipe attendaient une dizaine d'adhérents tout au plus en raison des restrictions sanitaires, ils ont vu arriver près de 70 personnes emballées par le projet, un projet qui bouscule.



« Produire ce que nous mangeons, manger ce que nous produisons ». Un appel était lancé en direction de tous ceux qui aiment la nature ont peut-être la main verte et qui aimeraient cueillir leurs tomates avec ce parfum qu'elles n'ont plus, ramasser les fleurs de courgettes et autres haricots verts bien fins et sans fils. Autrefois dans les villes et, à Ajaccio ça existe encore, il y avait « les jardins de famille ». C'était magnifique, les gens profitaient de leur production. Aujourd'hui, s'ils veulent manger une salade de tomates ils sont obligés d'aller

chez le marchand et quelques fois « à prix d'or ». Résultat, beaucoup de familles dans le besoin sont privés de légumes est-ce normal au 3ème millénaire ? C'est bien beau de dire qu'il faut manger 5 fruits et légumes par jour, encore faut-il pouvoir « se les payer ». Umani a donc décidé de bousculer et de booster les habitants de Kalliste, de les réveiller. Le but du jeu c'est de se rapprocher des familles, des collectifs citoyens, des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne, de partage et de proximité. Créer un réseau paysan de familles, particuliers et professionnels pour revenir aux circuits courts. Plus de tomates, de légumes ou fruits qui arrivent ayant mûri dans les camions isothermes. Ces beaux fruits et légumes, bien calibrés pour les présentations, qui n'ont aucun goût quand on les déguste. Rien à voir avec des tomates peut-être « déformées », non calibrées mais avec une saveur extraordinaire, quant aux melons qui ont tout de la courge, lacha gore,

et encore c'est une insulte à la courge parce que la courge c'est excellent. Il faut changer tout cela, et revenir aux fondamentaux avant qu'il ne soit trop tard, pressons-nous la désertification nous guette et l'urbanisation n'est pas la solution. Le but c'est avoir un bout de terrain, un petit jardin pour cultiver sa terre. Cela concerne tout le monde, les particuliers, les propriétaires, les associations, quant à ceux qui ont des surfaces plus importantes, rien ne les empêche de faire un choix professionnel. Umani met sur la table 100.000 € pour une durée de deux ans dans l'espoir de promouvoir un réseau de solidarité, d'échanges et de partenariat. Avec Umani à nos côtés tout est possible, mais attention il ne faut pas traîner, deux ans c'est vite passé. Le spectre est large beaucoup peuvent présenter leur candidature : les particuliers pour solliciter un financement pour une clôture, du matériel de récupération d'eau etc... Les porteurs de projets, associations, confréries, paroisses, écoles, communes, collectivités... dans un but très bénéfique et communautaire de lutte contre la précarité. Les professionnels ou en devenir ayant de petites unités de production travaillant dans le respect des sols, de l'environnement et du vivant. Umani se propose également de créer des ateliers de formation à l'horticulture afin d'augmenter les connaissances des jardiniers en herbe. Faire du jardinage, c'est la meilleure thérapie et une très bonne pratique sportive avec à la clef, le bénéfice et le bonheur du retour à la terre. Ambition de Umani dans dix ans « avoir 1000 jardins pour la Corse ». Pour les personnes souhaitant présenter une candidature elles peuvent dès à présent télécharger leur dossier sur : www.afcumani.org/terranea_rifa-di-a-corsica-un-giardinu.

• Danielle Campinchi

Du 24 au 31 Juillet 2020

Divers

Le 24/07/2020

Redevables de la taxe sur les acquisitions de titres de capital (ou dépositaires centraux) : déclaration n° 3374-SD auprès de la DGE et paiement de la taxe pour les acquisitions du mois de juin 2020.

Fiscal

Redevables de la TVA

Le 24/07/2020

Groupes de sociétés ayant opté pour le paiement consolidé de la TVA et des taxes assimilées : souscription de la déclaration récapitulative CA 3G et paiement des taxes afférentes au mois de juin.

Fiscal

Redevables de la TVA

Le 24/07/2020

Entreprises étrangères établies dans l'Union européenne ou dans un État tiers ayant conclu une convention d'assistance au recouvrement des créances fiscales avec la France disposant en France d'immeubles donnés en location et entreprises étrangères établies dans un État tiers ayant conclu une telle convention et qui avaient désigné un représentant fiscal en France avant le 1er janvier 2013 ou le 25 mars 2017 (selon le pays tiers concerné) **souscrivant leurs déclarations de TVA au lieu de situation des immeubles ou au lieu d'imposition de l'ancien représentant fiscal** : déclaration CA 3 et paiement des taxes afférentes aux opérations de juin.

Fiscal

Intermédiaires financiers

Le 30/07/2020

Déclaration par voie électronique auprès de la direction générale des finances publiques, au titre de l'**échange automatique de renseignements** (en application de la directive 2011/16/UE du 15 février 2011 modifiée par la directive 2014/107/UE du 9 décembre 2014), des informations relatives à l'année 2019 concernant notamment tout **revenu** de capitaux

mobiliers, les **soldes des comptes** et la **valeur de rachat** des bons ou contrats de capitalisation et placements de même nature (MF n° 26960).

Remarque : L'administration fiscale admet que la déclaration soit transmise au plus tard le 31 juillet.

Fiscal

Entreprises assujetties à la taxe générale sur les activités polluantes

Le 31/07/2020

Téléversement du 2e acompte dû au titre de la **TGAP « déchets » 2020**.

Remarques : Pour les redevables des composantes « hors déchets » de la TGAP due au titre de l'année 2020, aucun acompte n'est dû au 31 juillet. Un seul acompte devra être payé auprès des services de la DGFIP au mois d'octobre 2020.

Fiscal

Commerçants, industriels et artisans

Le 31/07/2020

Entreprises bénéficiant de la **franchise en base de TVA** désirant acquitter cette taxe à compter du mois de juillet : **option pour le paiement de la taxe** à formuler au cours du mois de juillet.

Fiscal

Sociétés et autres personnes morales (obligations particulières)

Le 31/07/2020

Sociétés ayant clos leur exercice comptable le 30 avril 2020 :

- **déclaration des résultats n° 2065** par voie électronique (et déclarations des pièces annexes ou connexes) au service des impôts (MF n° 36390). Un délai supplémentaire de 15 jours étant accordé, les entreprises ont donc jusqu'au 15 août 2020 pour télétransmettre leur déclaration n° 2065 ;

- la société mère d'un **groupe intégré** doit, en outre, joindre la liste des sociétés du périmètre des sociétés intermédiaires et, le cas échéant, des **sociétés étrangères** et de l'**entité mère non résidente** (intégration

horizontale) et/ou des sociétés qui perdent cette qualité au titre de l'**exercice en cours**. Selon nos informations, ce formulaire bénéficie du délai supplémentaire de 15 jours en cas de télédéclaration ;

- télétransmission de la **déclaration Decloyer** relative aux loyers des locaux professionnels ou commerciaux (MF n° 42100). Un délai supplémentaire de 15 jours étant accordé par l'administration, les entreprises ont donc jusqu'au 15 août 2020 pour télétransmettre leur déclaration Decloyer ;

- **déclaration** des sommes, supérieures à 1 200 euros par an et par bénéficiaire, versées en 2019, soit à titre de **commissions, courtages, ristournes**, vacations, honoraires et autres rémunérations, soit à titre de droits d'auteur et d'inventeur.

Fiscal

Sociétés et autres personnes morales (obligations particulières)

Le 31/07/2020

Sociétés ayant clos leur exercice comptable le 31 octobre 2019 : déclaration par voie électronique d'une version allégée de la **documentation des prix de transfert** (n° 2257-SD).

Fiscal

Sociétés et autres personnes morales (obligations particulières)

Le 31/07/2020

Sociétés ayant clos leur exercice comptable le 31 juillet 2019 tenues à la production d'une déclaration n° 2258-SD (**reporting pays par pays ou CBCR**). Cette déclaration doit être souscrite par voie électronique.

Fiscal

Sociétés et autres personnes morales (obligations particulières)

Le 31/07/2020

Sociétés ayant clos leur exercice le 31 mars 2020 et bénéficiant d'un report du délai de souscription de la déclaration de résultats, du relevé de solde de l'IS ou du paiement de cet impôt : souscription de ces déclarations et paiement de l'impôt.

Avustu Fantoni, testimoniu di l'uralità

Arradicatu in a Pieve d'Alata da u cantu di a so mamma, Avustu Fantoni, pastore, piumbaghju è cantadore, hè dinò unu di issi testimonii di l'uralità tramandata sin'à d'oghje. Di quelle pagine scunniscute di a storia...



Quale hè ch'ùn cunnosce à Avustu Fantoni in Aiacciu, induve ellu fù cù i so amichi, un atletu rinumatu in cazzutata, è u circondu. Natu in Alata (in u 1951) hè ingrandatu quallà dopu avè passatu a so zitellina in u Nebbiu. « U me babbu è u me missiavu eranu d'insù. Ci sò statu sin' à nove anni nanzu di falà in Alata induve a mo mamma avia e

so radiche. » Piumbaghju è pastore, hè quallà ch'ellu fece a so vita. Stà sempre, d'altronde ind'a casa di famiglia induve cù Marie-Jeanne, a so moglia. I so figlioli, elli -Ghjuvan Battista è Marcantò- ci sò cresciuti nanzu, maiò, di fà a so vita.

Da l'Oretesi à i Torresi

Alata è u circondu, una terra è un locu ch'è stanu per u sempre in a so mente. Passionatu di storia, Avustu hà travagliatu durante quaranta anni nantu à u terrenu. « Aghju trovu da sopra u paese, spiega l'Alatese, piulette è arnesi di a preistoria. Ma ùn ci hè mai statu ricerche da i prufessionali. Dopu à issa scuperta aghju vulsutu sapè ne di più nantu à a storia di u me paese. Ci sarianu documenti scritti spariti, face ch'ellu hè un pocu difficiule, oghje, d'etablisce, in puntu è virgula, a storia d'Alata. Eu m'arribu nantu à a l'uralità. »

Ghjè fendu ricerche, ghjust'à puntu, nantu à l'uralità ch'ellu hà pussutu adunisce qualchì pagina d'issa storia. Masimu quella di l'Oretesi ch'è sarianu frà i primi abitanti di u paese in tempi di u Medievu. « I Torresi ghjunghjenu da l'antichi oretesi di sti tempi quì. Eranu di e Case Torre, issi casoni alzati per difendesi da i nemichi. In paese, ne ferma cinque vestichi. I piumbatoghji sò stati distruti, i vejhi dicianu ch'elli minacciavanu »

Secondu à u famosu Giovanni della Grossa ch'è scrivè e croneche di u Medievu corsu ch'è servenu oghje d'arnesi à i sturiani è l'archeolochi specializati in sta perioda quì, ci sarianu stati duie famiglie, l'Oretesi è l'Oretacci, di u listessu ceppu, ch'è si facianu a guerra. Una parte campava da sopra à Aiacciu... « Nantu à a Punta di i Muntichji versu u Castellu di a Punta induve ci hè dinò, una presenza. L'altra vicinu à u Monte Gozzi, Cozzi à l'epica. Avarianu fattu u paese d'Appiettu. I dui ceppi si facianu a guerra in a Cinarca Mezana. »

Da sopra à u paese, vistichi d'una muraglia anziana (forse u Medievu) pudaria lascià pinsà à una prisenza à iss'epica quì. Masimu ch'è a tupunimia mintueghja u locu « Punta di u fortinu ». « Un locu d'induve si vede d'un cantu sin' à Carghjese, è da l'altru sin' à Capu di Muru. Eranu lochi strategichi... »

Oghje, Avustu Fantoni cuntinueghja e so ricerche. Aspettendu, perchè micca u sustegnu di prufessionali per sbuccà, à più o menu longu andà, nantu à u travagliu fattu in Appiettu. Una manera, trà a tecnica è l'uralità, di mantene u filu di a storia...

• F.P.

Visitez notre site internet
www.journaldelacorse.corsica

Ahmad Jamal

Le magicien du clavier toujours aussi flamboyant à 90 ans !

Le pianiste afro-américain Ahmad Jamal vient de souffler ses 90 bougies. Figure légendaire de l'Histoire du Jazz dont il demeure l'un des créateurs les plus inventifs et les plus originaux, Ahmad Jamal, avec une ferveur toute juvénile, ne cesse d'enflammer les 88 touches de son clavier ! Ecouter ce grand pianiste en direct, quelle émotion ! J'ai eu ce privilège ! Ainsi, les amoureux de la Note Bleue se souviennent, comme si c'était hier, de ce fameux concert, un soir de septembre 1999, au Théâtre de Saint-Gilles à la Réunion.. Le théâtre est plein à craquer ... Et pour cause ! Le géant du jazz, Ahmad Jamal se produit ce soir pour un unique concert dans l'Ile, à la tête de son trio ... Une soirée historique ! Interviewer Ahmad Jamal à cette occasion, beaucoup de journalistes en rêvent ... J'ai eu cette grande chance ... Vingt ans après, cet entretien sonne toujours aussi vrai..... Aujourd'hui encore, quand il évoque le moteur de sa vie, son oxygène, Ahmad Jamal en parle toujours de la même façon, avec la même fougue. Un entretien intemporel ...



Dans les années 50, Ahmad Jamal, vous avez inventé la formule du trio de jazz moderne, piano-contrebasse-batterie. Vous êtes toujours resté fidèle à ce type de formation intimiste qui a perduré au-delà des époques et des styles. Pour quelles raisons ?

Je n'aime pas le mot trio. Je ne l'utilise jamais. Je ne connais que les petits et les grands ensembles. Mon expérience se limite aux petites formations. C'est ce que je connais le mieux. De mon clavier je conduis toute ma musique. Je guide de la main mes musiciens dans la direction que j'entends donner au morceau que nous interprétons suivant le meilleur tempo, avec plus ou moins d'intensité car je sais exactement ce que je veux, ce qui ne les empêche pas d'improviser en toute liberté, mais il n'y a pas de liberté sans discipline !

Pourquoi ne vous produisez-vous pas en solo ?

Tous les jours, quand je ne suis pas en tournée, je joue chez moi en solo. J'improvise sur mes deux Steinway, je passe de l'un à l'autre, mes Steinway ont plus d'un siècle ! Les vieux Steinway ne meurent jamais !

A quand remontent vos débuts ?

J'ai commencé très jeune. J'ai donné mon premier concert à 11 ans. A 14 ans j'ai adhéré au syndicat des musiciens. C'est à cette époque que j'ai écouté, pour la première fois, Art Tatum en direct dans un club de Pittsburg, ma ville natale ! Je m'en souviens encore ! Je suis



tenté de dire que Tatum est le plus grand pianiste de tous les temps, mais c'est une bêtise de le dire ! Chacun apporte sa pierre à l'édifice, on a quelque chose de différent, mais personne n'est le plus grand qu'il s'agisse d'Oscar Peterson, de Mac Coy Tyner, Herbie Hancock, Dave Brubeck, Bill Evans et quelques autres ... Ce sont tous des grands !

Quel est le pianiste qui vous a le plus influencé ?

Sans hésiter, c'est Errol Garner peut-être parce qu'il était originaire de Pittsburg comme moi ! Mais pour moi c'est un musicien sensationnel ! Sa musique est toujours fraîche, joyeuse, inattendue, il vous surprend en permanence ! Il vous enchante à chaque interprétation ! Sacré Errol !

Avez-vous une définition du jazz ?

Qu'est-ce que le jazz ? Duke Ellington ne s'est jamais posé la question pas davantage Miles Davis. Nous n'aimons pas le mot jazz, nous préférons parler de musique classique américaine (classical american music).

Quelles sont, selon vous, les principales qualités que doit posséder un musicien de jazz ?

D'abord la folie ! Ensuite, la connaissance des grands compositeurs

européens : Mozart, Bach, Beethoven, Chopin, Litz, Ravel, Debussy et Bartok ...

Quels conseils donneriez-vous à un jeune musicien qui souhaiterait se mettre au jazz ?

Retrouvez le passé, le futur se nourrit du passé ! On en finit pas de découvrir la musique d'Ellington ! Ne vous obstinez pas à suivre une seule direction, préparez-vous à devenir à la fois soliste, compositeur, chef d'orchestre et professeur.

Si vous n'étiez pas musicien, quel métier auriez-vous aimé faire ?

Avocat mais, en réfléchissant, je me dis ce n'est pas un métier ! J'aurais bien aimé être philosophe ou savant. Mais, pour l'instant, et depuis toujours, la musique est ma maîtresse, je dois lui accorder toute mon attention !

Si vous aviez vingt ans aujourd'hui quelle musique joueriez-vous ?

Mais j'ai toujours vingt ans Maestro !

• Interview réalisée par Jean-Claude de Thandt

Une musique sereine et lumineuse, joyeuse et raffinée, on ne se lasse pas d'écouter Ahmad Jamal Les Editions Frémeaux et Associés ont eu la bonne idée de réunir, en un double CD, une quarantaine d'enregistrements du grand pianiste gravés entre 1952 et 1960 dans les clubs prestigieux de Chicago et de Washington ! Sublissime !
(Ahmad Jamal – Quintessence réf. FA 289-290)

Galerie d'Art Noir et Blanc

François Husson et Volkmar Ernst

La Galerie Noir et Blanc de Bastia reçoit deux peintres en plénitude. Des flots de couleur graves ou impétueux, interrogatifs ou dénonciateurs. La couleur comte le temps. Le temps d'aujourd'hui en des symphonies d'abstraction aussi puissantes que sans complaisance sous les signatures de François Husson et de Volkmar Ernsts.



utilisé du tuf de Corse et l'a mélangé à des pigments ardents rongés d'oxydation, cela donne du turquoise dont il faut se méfier de la dangerosité car il emprunte un voile de quiétude trompeur. Il y a aussi une œuvre au rouille, au brun avec quelques éclats plus clairs. En face, des pièces à base de cire d'abeille et de pigments pour dire les rites de plus en plus difficiles de la pollinisation. Mise en garde... Malades les faiseurs de miel ? Comment pourrait-il en être autrement



La couleur ne rime pas forcément avec hymne à la joie. La couleur quelle qu'en soit la nuance ou la teinte peut être coupante à la façon d'une lame très aiguisée d'un couteau. L'univers que nous invite à pénétrer François Husson porte la marque de la violence, celle du siècle et de ses errements. La violence faite à la planète. La violence exercée contre le vivant : homme, animal, végétal. Il y a chez François Husson des océans de bleu qui recèlent des gouffres amers, des ténèbres insondables, des abîmes empoisonnées... Insensé ? Incroyable ? Ces œuvres sont pourtant belles – tel est le piège de l'apparence ! Ces œuvres renferment des laideurs repoussantes sous un vernis civilisationnel... Ne sait-on pas depuis longtemps que nos civilisations sont mortelles mais qu'elles sont également d'une cruauté sans borne, d'une stupidité sans limite, d'un machiavélisme au petit pied. Conséquences d'un fatum dégorgeant de dérisoire ou entêtement de l'humain au n'importe quoi ? A l'entrée de la galerie du centre ancien bastiais, sur la droite, des pièces qui interpellent. L'artiste en une lucidité doublée de colère a



dans un monde autant gâché, esquinté... Dans la salle aveugle du rez-de-chaussée, François Husson expose de petits formats peints à l'huile qui fascinent par leur jeu de lumière. Côté cour, souriante de verdure, on trouve les réalisations de Volkmar Ernst. Abstraction toujours, mais démarche différente. Des rouges



Volkmar Ernst

vermillon et toniques qui virent peu à peu au bleu, au vert, au foncé et cette ligne et ce trait qui traverse le tableau. Tracé horizontal barrant la toile, transperçant des tensions qu'on devine sous-jacentes courant par des ondes pourtant paisibles... apaisées. L'artiste est musicien de jazz, cela se sent. Cela se découvre. Cela se voit.

• Michèle Acquaviva-Pache

Vous faites partie du mouvement « Réalités Nouvelles » pouvez-vous évoquer son importance dans l'histoire de l'art ?

C'est Guillaume Apollinaire qui invente cette expression en 1912, quand gravite autour de lui toute la bande de Picasso. C'est un mouvement qui tend vers l'abstraction en évoluant. En 1941, à la mort de Robert Delaunay, Sonia Delaunay et Jean Arp, le sculpteur, organise une exposition « Réalités Nouvelles ». En 1946, se tient le premier salon officiel du mouvement. Il aura lieu désormais tous les ans et au fil du temps changera plusieurs fois d'endroits à Paris. « Réalités Nouvelles » n'englobe que des plasticiens abstraits qu'on regroupe sous l'appellation abstraction géométrique tel Mondrian et abstraction lyrique, c'est celle que je pratique tout comme Volkmar Ernst qui expose avec moi à la Galerie Noir et Blanc. Notre mouvement rassemble des peintres, des sculpteurs, des graveurs...

Pourquoi avoir voulu rejoindre « Réalités Nouvelles » ?

Parce que ça me correspond bien. En 2012, j'ai monté un dossier d'adhésion qui a été refusé par le comité de sélection. A mon deuxième essai j'ai été accepté. A chaque salon en octobre-novembre, à Paris, quelques 400 artistes exposent leurs œuvres. Tous les ans il faut être sélectionné à nouveau pour participer au salon si bien qu'on peut à chaque fois découvrir des peintres, des sculpteurs différents. 12 à 13.000 artistes sont ainsi passés par le salon « Réalités Nouvelles » depuis 1946 dont 900 à 1000 ont une audience internationale.

« Réalités Nouvelles » n'englobe que des plasticiens abstraits qu'on regroupe sous l'appellation abstraction géométrique tel Mondrian et abstraction lyrique, c'est celle que je pratique tout comme Volkmar Ernst qui expose avec moi... »

François Husson

Comment vous est venu l'amour de l'art ?

C'est une longue histoire qui débute avec une mère qui dessinait très bien et qui m'a communiqué son goût. Pendant une période j'ai eu des activités autres. Mais en 1980 en m'installant à Paris et en fréquentant le noyau dur d'amis de l'entourage d'Antoine Blondin, l'écrivain, j'ai retrouvé l'étincelle et repris le dessin en m'attachant surtout au portrait et aux expressions des visages. Puis je suis venu à l'abstrait. Depuis lors je n'ai pas arrêté et j'ai toujours des chantiers en cours.

Quelles ont été les étapes principales de votre parcours ?

Pour moi ce sont les rencontres qui sont essentielles. J'ai beaucoup de copains artistes qui font tout autre chose que de l'abstraction et ça n'empêche pas qu'il y ait osmose entre nous. Les autres, c'est important parce que dans l'atelier on est complètement solitaire... Solitaire face au travail... Solitaire face à l'œuvre...

Comment peignez-vous ? Qu'est-ce qui vous incite à vous mettre au travail ?

Je fais une relation étroite entre le sport et la peinture. Mon sport à moi c'est le rugby. Conséquence devant une toile j'ai un besoin

physique de m'exprimer. Alors à coups de spatule je manie la terre, la matière. Je ne suis pas de ceux qui utilisent un pinceau de soie ! Ce qui n'exclut pas que la notion du beau soit présente dans ce que je peins parce que je suis le premier spectateur de mes œuvres et que cela peut et doit être un vrai bonheur. En somme ma peinture est une thérapie.

Dans votre travail la dégradation de la planète est une préoccupation qui vous hante ?

Je suis très préoccupé par les problèmes environnementaux actuels. Tout est abîmé d'une manière effrayante : la chaîne de l'écosystème, la santé des gens... On peut également s'interroger sur le bio qui est si tendance ! Dans mes œuvres il y a également une recherche de spiritualité, une quête d'apaisement c'est pourquoi je parle de thérapie... J'ai de surcroît beaucoup de période de doutes.

La couleur, la matière, le support qu'est-ce qui est prioritaire à vos yeux ?

La couleur. Mais j'écarte le rouge, le bleu, le jaune pur, je ne peux, en effet, travailler directement les couleurs primaires car il me faut absolument de la transparence. Parfois je superpose couche sur couche pour que ça fonctionne. Pour arriver à ce résultat c'est une question d'équilibre à atteindre entre l'œuvre et moi. Après vient la gestuelle, la forme.

Quand êtes-vous satisfait d'une peinture ?

Je cherche toujours quelque chose de fort, d'original. Tant que l'équilibre, dont j'ai parlé, n'est pas là, ça ne va pas. S'il y a un décalage tout peut être perturbé. Mais il y a aussi des accidents qui sont formidables.

Tenez-vous compte des remarques du public ?

J'écoute... mais n'en tiens pas compte car mon travail est trop personnel.

Les questions les plus fréquentes que l'on vous adresse ?

« Combien de temps vous a pris ce tableau » ? Or, cette question n'a pas de sens parce qu'en art la notion de temps n'existe pas. Un travail peut être réalisé très rapidement et être satisfaisant ou il peut exiger des années ! Je note néanmoins qu'aller vite s'effectue souvent au détriment de la qualité.

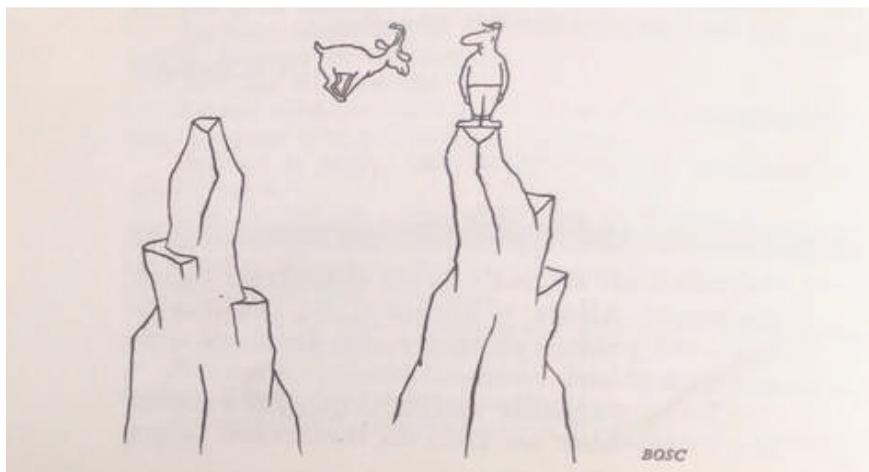
Qu'est-ce qui vous a séduit dans la démarche de la « Galerie Noir et Blanc » de Bastia, vous qui exposez dans des capitales ?

France-Anne, la galeriste, est une personne qui défend les artistes sur tous les plans. Très active elle fait un bon boulot qui ne se résume pas à louer des murs ! Avec elle j'ai fait une belle rencontre. Nous aurions dû présenter une exposition « Réalités Nouvelles » en avril dernier, à L'Arsenal de Bastia, le covid en a décidé autrement. C'est partie remise. Le président du mouvement, Olivier di Pizio, est chaud bouillant pour venir à Bastia, avec de nombreux artistes, au printemps 2021. C'est toujours grâce à France-Anne que nous avons pu montrer notre travail dans le cadre d'Arte Mare en 2019.

• **Propos recueillis par M.A-P**

Beaucoup de bruit pour rien

Il y a des choses qu'on ne peut pas dire à la télévision, c'est sûr. Marc Menant, le chroniqueur qui fait pendant à Eric Zemmour dans une émission du soir, en a fait l'expérience à ses dépens.



Au cours de la semaine passée il a essayé de glisser dans la conversation que les morts du Covid-19 n'excédaient pas 0,02% du volume de la population totale du pays, ce qui en terme statistique équivaut à zéro. Ce fut impossible. Tohu-bohu, mines outragées, bruits avec la bouche ; tout fut fait pour que le message n'arrive pas à l'auditeur. Même Zemmour ne put lui venir en aide. Il eut droit à tout. Des gros yeux à la morale de la concierge. C'est un pays où l'on ne peut rien dire. Je propose en conséquence que l'on retire le mot *liberté* du fronton de nos mairies. Ça devient pénible d'avoir un gendarme dans la bouche. Alors ne disons plus rien, garons nos sous, c'est à dire épargnons pour déjouer le vol organisé d'un Etat répartiteur, qui ne répartit dorénavant que du verbe. Oui, garons nos jaunets, ils remplaceront bientôt les billets de cinq cents euros qu'on a retiré sournoisement de la circulation pour assécher nos poches et nous surveiller davantage encore.

Nous avons malheureusement l'impression qu'on ne nous aime plus, un peu comme dans ces familles où l'on spéculé les dividendes d'une mort qui se fait un peu trop désirer au goût des héritiers. Permettez-moi, puisque nous en sommes aux confidences, de vous narrer

l'histoire d'Albert et de Blanche qui furent mes amis. Elle vient à point pour illustrer l'époque. Albert mourut en état d'épectase ancillaire comme un fameux cardinal parisien des années 70, à l'âge de cent trois ans révolus. Blanche, son épouse, de santé plus fragile avait arrêté la course à cent un ans. Tous deux, braves et fortunés, et de mœurs agrestes, habitaient simplement une maisonnette dans les bois, le bois de Boulogne précisément, non loin du restaurant *Le Pavillon des Princes*. Ingénieur industriel, Albert était aussi inventeur, et c'est de l'exploitation de certaines de ses trouvailles qu'il avait pu bâtir depuis les années 1930 une jolie fortune, ce qui lui avait assuré, ainsi qu'à son épouse, sécurité et tranquillité. Le fils unique de ce charmant ménage s'était contenté quant à lui de végéter dans une administration obscure en attendant la récompense d'une dévolution successorale, hélas pour lui endémiquement toujours retardée par les prodiges de la santé de ses auteurs. *J'ai l'impression que notre fils ne nous aime plus*, s'était hasardé à me confier le bon Albert, en butte régulière aux récriminations de sa progéniture par trop impatiente de se livrer aux joies de la dépense. La société est étrange, qui s'acharne à faire vivre les vieux en même

temps qu'elle préconise leur mise sous tutelle. C'est ce que tenta en vain ce fils ingrat.

Dieu ne voulut pas d'un dénouement aussi sordide, et Albert put convoler après le décès de Blanche avec une employée de maison qui le mena jusqu'au porche des cent quatre ans. Inutile de vous dire que le fils était mort entre temps. Il aurait pu cependant se trouver de bons esprits pour estimer légitime le placement sous tutelle d'un père, au simple motif qu'il est plus vieux que son fils. C'est là un grand scandale dont il faut dénoncer la pente. Sauf à quitter définitivement ce pays qui fait tous les jours procès de ce qui reste de nos libertés individuelles, il est à déplorer que la notion de liberté perde jour après jour de sa valeur au profit d'une fausse égalité nourrie exclusivement par la rancœur et la jalousie. Bravo Albert et longue vie dans l'autre monde ! Reprenons avec la politique. Les élections municipales ont eu lieu, et pour certains c'est la soupe à la grimace. Et pourtant de nos jours, qu'y a-t-il de moins important que les joutes politiques ? Rien ou pas grand chose en tout cas. On le voit bien tant au niveau national qu'au niveau local. Quand on s'aperçoit que la rage et la rancœur sus-évoquées conduisent certains qui détiennent le pouvoir de juger autrui à administrer de lourdes peines de prison à des hauts fonctionnaires coupables devant leurs yeux d'avoir servi il y a vingt-cinq ans d'autres maîtres que ceux dont ils s'étaient eux-mêmes dotés à la même période, on en reste rêveur et vaguement dégoûté. Oui ! Détournons-nous en retour de ces choses viles et buvons pour finir le Chambertin du libérateur des peuples du monde, l'Empereur Napoléon 1er. Les manifestations de rues ? Les graffitis sur les monuments publics ? Les criaileries des foules déboussolées ? *Much A do About Nothing* (beaucoup de bruit pour rien), comme le titre définitivement William Shakespeare.

• Jean-François Marchi

TOP

- **LOUIS POZZO DI BORGO.** Il a été élu président de la communauté d'agglomération de Bastia.
- **CORSICA LINEA.** Les tests Covid ont été négatifs en série sur ses navires.
- **PHILIPPE PUJOL.** Ce passionné de montagne est l'auteur d'un roman corse intitulé *Alta Rocca*.

FLOP

- **LES INCENDIAIRES DES VEHICULES DE SURVEILLANTS.** Ils ont mis le feu, sans aucune raison valable, aux voitures des surveillants de la prison de Borgo.
- **LE PROJET DE CERVIONE.** Son vaste projet immobilier a été annulé par le tribunal administratif.
- **CONDAMNE POUR DETENTION D'ARME.** 18 mois de prison ferme ont été infligés à un gérant de bar ajaccien détenteur d'un pistolet.

Carl'Antò I puttachji

MAIS D'OU SORT-IL ?

Il y a des commerces en Corse qui se mettent en tête de corsiser des produits qui ont fait la renommée des pays d'où ils sortent. Ainsi le coca cola élaboré et qui a émoustillé, qui émoustille encore les palais du monde entier devient corsicacola et le whisky infiniment scotch débarque en Corse affligé de deux mystérieuses consonnes dont on ne sait comment les interpréter sauf qu'en regardant au bas de la bouteille on apprend que le scotch en question a été « *blended and distilled*

in l'isula di corsica » ce qui veut dire qu'il a été préparé et distillé chez nous. Les Corses d'aujourd'hui sont invités à trinquer au « *scociu corsu* » et au coca più « *corsu che americanu* » et à boire du thé entre temps. Mais pas n'importe quel thé, un thé unique au monde : le thé du maquis ! On ne sait dans quelle pieve il est cultivé mais il est vendu dans les boutiques bastiaises et ajacciennes et les commerçants qui en font la réclame auprès des touristes étonnés (on le serait à moins) assurent que ce thé-là fait vivre vieux avec une forme juvénile. On aimerait quand même savoir d'où il sort vraiment. Afin de le placer sur la plus haute marche du podium avec le corsicacola et le « *scociu di sottu scala* » et de le faire figurer dans le livre des records. Afin que nul n'en ignore.

LES EPARGNANTS DE L'IMPOSSIBLE

L'ex préfète de Corse avait fait savoir avant de partir » que l'Etat ne mettrait pas un sou pour que l'hôpital de la Miséricorde soit déclassé afin de devenir un centre administratif de qualité. Sans l'aide de l'Etat, il aurait fallu faire appel à l'Epargne corse. On sait que le bas de laine insulaire est particulièrement épais et il n'est pas exagéré de dire qu'il représente plus de millions d'euros que n'importe quel budget public à part celui de la Collectivité et encore.... Le Corse est épargnant par nature, il met son argent de côté, comme il mettait jadis en réserve ses provisions pour l'hiver. Il semble donc qu'il serait bien difficile de lui faire soutenir tout investissement régional aussi prometteur fut-il. Des sommes colossales sont donc entassées et ne servent à pas grand-chose, sauf à alimenter la Caisse des Dépôts et Consignations qui les utilise comme elle le veut et sans que l'épargnant n'en sache rien. Mais de là à qu'elle les lâche pour favoriser l'essor de l'économie corse il

y a un pas, deux peut-être, qu'elle n'est pas près de franchir. A moins que les nationalistes ne déploient des trésors de persuasion ce dont ils ne sont pas encore capables semble-t-il.

LA BANQUE « GIRANDULA »

Il s'agit du Crédit Agricole dont les bureaux sont à cheval sur la place Saint Nicolas et le Boulevard Paoli. De sorte que pour aller des bureaux de la place à ceux du boulevard il faut contourner l'immeuble à l'extérieur comme s'il n'avait pas été plus simple d'ouvrir des portes à l'intérieur. Les portes ne manquent pas mais celles qui pourraient nous éviter le contour extérieur sont fermées à double tour. Pour faire vite il faut connaître les secrets de la « *girandula* » ce qui n'est pas à la portée de n'importe qui. Même chose pour les toilettes. Avant, elles étaient ouvertes au public. Aujourd'hui leur usage est devenu « *privé* ». On croyait que les banques étaient destinées au public. Il ne fallait pas le croire. En attendant quelques explications. Qui, bien entendu ne sont pas destinées au public.

UNE NOUVELLE DISGRAZIA

On pensait que la Corse, après l'avoir échappée belle allait reprendre le cours d'une vie redevenue ouverte à tous les progrès et à tous les bonheurs. Il ne semble pas qu'il en serait ainsi. Ne serait-ce qu'à la vue de son économie dont les pessimistes affirment qu'elle a touché le fond et qu'il lui faudra des années pour qu'elle atteigne de nouveau la surface. Car le résumé de ses malheurs est de nature à provoquer chez les Corses une anémie d'espérance et ce n'est pas demain qu'elle retrouvera un passé presque florissant avec une Collectivité bénéficiant des aides renouvelées de l'Etat à l'attention d'entreprises déjà prêtes à ouvrir les portes à un avenir radieux.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Société :

Nom, prénom :

Adresse :

- 6 mois au prix de 55€ au lieu de 57,20€
- Abonnement 1 an au prix de 100€ au lieu de 114,40€
- Abonnement 2 ans au prix de 180€ au lieu de 228,80€
- Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du « Journal de la Corse »
- Règlement par mandat administratif
- Règlement par virement :
- Je désire une facture

CCM AJACCIO 10276 07906 00020738840 65
IBAN FR76 1027 8079 0600 0207 3884 065
BIC CMCIFR2A

A retourner au : Journal de la Corse / 2, rue Sebastiani / BP 255 - 20180 Ajaccio Cedex 1 / Tél. 04 95 28 79 41 - Fax : 09 70 10 18 63
Annonces légales : journaldelacorse@orange.fr

Courses hippiques

Viseo retrouve son public

Annulée pour cause d'intempéries le 19 juillet, la réunion de Zonza a été reportée au dimanche 26 juillet. L'occasion pour le public de retrouver pour la première fois le chemin de Viseo depuis la levée du huis clos imposé aux hippodromes.



Les amoureux des courses insulaires vont devoir prendre leur mal en patience une semaine de plus. Initialement prévue le 19 juillet, la première réunion de courses à Zonza ouverte au public a dû être reportée. Face aux fortes pluies tombées sur l'Alta Rocca le week-end dernier, ayant rendu la piste impraticable, les organisateurs ont pris la sage décision d'annuler et de décaler au 26 juillet. Il devrait donc y avoir foule, ce dimanche, sur la route de Bavella menant à l'hippodrome de Viseo. Car ce rendez-vous hippique sera le premier du meeting estival de Zonza à pouvoir accueillir le public. En effet, le huis clos des hippodromes français ayant été levé le 11 juillet, la toute première réunion du 5 juillet dans l'Alta Rocca s'était disputée sans aucun spectateur. Sur l'île, les aficionados de la chose hippique ont pu remettre un pied sur un champ de courses le 12 juillet dernier, à Biguglia-Casatorra, premier hippodrome corse à accueillir du public et proposer des paris sur site.

Masque obligatoire pour tous

Pour cette réunion du 26 juillet à Zonza, les organisateurs devront toujours faire respecter un protocole sanitaire strict : les spectateurs seront tous masqués. Idem pour les professionnels. Ces derniers en ont d'ailleurs pris l'habitude lors des réunions précédentes organisées à Ajaccio, Prunelli et Biguglia, époque à laquelle on courait toujours à huis clos. Autant de mesures rappelées récemment par Jean-Baptiste Andreani, le président de la Fédération Corse : « *Le port du masque est obligatoire sur un hippodrome selon le décret gouvernemental paru le 10 juillet dernier. Ceci s'impose aussi bien aux professionnels ou techniciens qu'au public. Cette contrainte doit être prise en compte avec le plus grand sérieux car il en va du maintien de la tenue*

des courses. » Un appel à la responsabilité de chacun afin que les courses puissent se disputer dans les meilleures conditions et ainsi permettre aux professionnels de la filière de maintenir leur activité. « *Nous nous devons d'être irréprochables, la Corse étant plus fragile que les autres régions,* poursuit Jean-Baptiste Andreani. *Notre devoir est simple : tout le monde doit porter un masque ce dimanche puis les suivants. Toute notre action sera vaine si cette obligation n'est pas respectée avec la plus grande rigueur. J'en appelle à la responsabilité de chacun pour que nos courses ne soient pas menacées par des comportements irrespectueux. Merci à vous.* »

De belles épreuves

Côté piste, ce deuxième rendez-vous du meeting de Zonza s'annonce palpitant. Au programme de cette réunion mixte composée de sept courses, les Prix de la Fédération Corse et de Bavella. Tous deux réservés aux galopeurs de 4 ans et plus, ils sont respectivement dotés de 13.000 et 12.000 euros d'allocations. Deux épreuves dans lesquelles les parieurs pourraient jeter leur dévolu sur les bons Made To Lead, Incitatus, Napoléo Malpic et Milady de l'Astrée. Chez les trotteurs attelés, les Prix de Sari Solenzara et du Conseil Départemental seront l'occasion de revoir les bons Chic Carisaie, Elan du Rocher et Duca de Léau, restant tous trois sur un succès en dernier lieu. Du beau spectacle en perspective, annonceur d'un meeting toujours aussi populaire sur l'hippodrome le plus haut d'Europe.

• A.S.

*Les autres dates du meeting de Zonza :
2 août, 16 août et 30 août*

Rugby

Le retour de Rugby Vac à Bastia XV

Belle initiative des dirigeants de Bastia XV qui viennent de relancer l'opération Rugby Vac initiée il y a 10 ans par Bruno Barrero, de retour donc sous les couleurs bleues.

Du 6 au 10 juillet, dans le cadre de l'école de Rugby qu'il vient de reprendre en main avec Caroline Faure, Bruno Barrero a remis au goût du jour Rugby Vac qu'il avait aussi un moment exporté au RC Lucciana. « Rugby vac s'adresse aux jeunes de 8 à 14 ans. En raison de la crise sanitaire, leur nombre se limite pour l'instant à une trentaine maximum, encadrée par 4 éducateurs » explique B. Barrero. « Les téléphones portables ou les tablettes sont laissés au vestiaire. Ici on privilégie le sport, la convivialité, le plein air. En matinée, de 9h à 10h30, on a mis en place un programme de soutien scolaire, assuré par une enseignante. Ensuite de 10h30 à 12h, on passe à la pratique du rugby. Après une pause déjeuner au club house du club à Volpajo, l'après midi est consacrée à des activités sportives diverses en extérieur: Kayak et paddle dans le Golo, golf à Borgo, randonnée. La ligue corse de rugby intervient aussi avec un de ses conseillers



Laurent Siraud ou encore Denis Noguier. « Notre ambition est que ce rendez-vous reprenne une place dans le calendrier de la saison rugbystique du club. Ainsi des sessions de rugby vac auront lieu lors des vacances scolaires ». Cette opération est étroitement liée à l'École de Rugby que vient de reprendre l'ancien coach des seniors entre 2005 et 2010 avec le bonheur que l'on sait. « L'école de rugby travaillera en étroite collaboration avec le directeur sportif du club, Laurent Massabeau. Elle sera basée sur la qualité de la formation via celle des éducateurs. On souhaite fidéliser et donner l'accès à l'identité rugby aux parents des enfants. Cela donnera de la clarté, de la lisibilité sur le travail auprès des jeunes. L'école de rugby, c'est l'école de la vie ». Si le club a quitté son mythique stade du Casone voilà plusieurs années, il bénéficie peu à peu de bonnes installations à Volpajo à Furiani. La Communauté d'Agglomération de Bastia a peaufiné le terrain, construit des tribunes, des sanitaires et le club house. Après ses belles années en Fédérale 2 et 3, le club était redescendu en division régionale. Il en fallait plus pour décourager les dirigeants qui aujourd'hui ont pu hisser l'équipe fanion en 2ème série avec une réserve en 4ème série.



techniques. On a aussi rajouté un aspect culturel et environnemental avec des séances sur les métiers traditionnels et des visites chez les artisans ».

Des bénévoles enthousiastes.

Rugby vac s'inscrit dans un vrai projet de club et s'il fonctionne bien c'est aussi grâce à la présence des bénévoles du club comme

• Ph.J.

Football

7 clubs corses dans les différents championnats Nationaux



La FFF vient de dévoiler les calendriers et compositions des différents championnats de N1, N2 et N3. Pour le FC Bastia-Borgo et le SC Bastia engagés en N1, la saison débutera à l'extérieur. Le 21 août à Créteil pour les protégés de Jean-André Ottaviani, au Red Star pour les joueurs de Mathieu Chabert. Dès la 2ème journée on assistera au derby entre les deux clubs insulaires. Le 28 août donc au complexe de Borgo, le match retour étant fixé au 22 janvier 2021 à Furiani. En N2, la Corse sera finalement bien représentée par le GFCA, un moment rétrogradé administrativement en N3 par la DNCG. Les Diables rouges ont été versés dans le groupe B avec comme adversaires Auxerre, Beauvais, Belfort, Bobigny, Épinal, Haguenau, Lens2, Metz2, Reims2, Entente SSG, St Maur Lusitanos, St Quentin, Schiltigheim, Sedan et Paris 13 Athlético. La première journée est programmée le samedi 22 août. En National 3, la réserve de l'AC Ajaccio, le Gallia Lucciana, l'AS Furiani-Agliani et l'US Corte évolueront dans le groupe Corse/Méditerranée avec pour adversaires : Athlético Marseille, Cannes, Cannet-Rocheville, FC Côte Bleue, Rousset, Istres, OGC Nice 2, Mandelieu, Endoume et Villefranche St Jean Beaulieu. Reprise du championnat le samedi 29 et dimanche 30 août. Enfin en D2 de futsal, Bastia Agglo Futsal évoluera dans le groupe A, l'AC Ajaccio dans le B. Reprise du championnat le 3 octobre.

Pétanque

Henri Lacroix à Ajaccio !

Le multiple champion du monde de pétanque a fait escale deux jours dans la cité impériale la semaine dernière afin de partager, à l'initiative de l'association « *La boule du stade* » et du Comité de la Corse-du-Sud, sa passion de la discipline et son expérience du haut niveau. Henri Lacroix a, ainsi, animé deux stages avec des enfants du quartier Binda à Ajaccio...



On ne compte les trophées nationaux et internationaux d'Henri Lacroix, multiple champion de France et du monde de pétanque. Grand ami de la Corse où il entretient, depuis des années, des liens très étroits dans une île où la discipline fait son trou, le champion a répondu à l'invitation du Comité de Corse-

du-Sud de pétanque et à l'association « *La boule du stade* » pour deux jours de stage auprès de jeunes du quartier Binda. « *Il est important de donner une telle expérience à nos jeunes, souligne Patrick Borelli, président du Comité, les faire progresser et faire en sorte qu'ils prennent conscience des efforts nécessaires pour toucher le haut niveau. Nous avons, en Corse, terre de pétanque, de très bons jeunes dont certains vont participer aux championnats de France, cette expérience leur a permis de travailler les détails comme la concentration, la technique pour franchir les étapes.* »

Un travail qui porte déjà ses fruits dans une île où les meilleurs joueurs mondiaux viennent régulièrement. Et une expérience appelée, très certainement à se renouveler.

• Ph.P.

Football Le GFCA maintenu en Nationale 2



NATIONAL 2
FFF

Relégué en N3 en première instance par la DNCG, le club ajaccien a apporté les garanties nécessaires pour convaincre le gendarme financier. La fin d'une période noire pour les « rouge et bleu » qui peuvent, désormais s'atteler à l'aspect sportif...

La date du 17 juillet était très attendue pour les supporters « rouge et bleu ». Après l'annonce, en début du mois, de la rétrogradation du club un étage au-dessous, avec les lourdes conséquences que cela impliquait, les dirigeants ajacciens ont organisé leur défense. Ainsi, Mathieu Messina-Arrighi (Président actionnaire), Anthony Perrino (actionnaire), Julien Berenger (avocat), Jean-Michel Miniconi (expert-comptable) et Christophe Chareyre (directeur général), se sont présentés devant la Commission d'appel de la DNCG. Les garanties nécessaires ont été apportées pour finalement convaincre le gendarme financier du football français. Un feu vert donc en appel et l'encadrement de la masse salariale pour un budget autour d'1,5 million d'euros. La phase sportive peut désormais débuter pour les Ajacciens qui auront fort à faire cette saison dans le groupe B où ils retrouveront, notamment Sedan ancien concurrent du Sporting la saison dernière.



**Depuis 1983 créateur de Canistrelli
37 ans de tradition et d'innovation**

**Ind'è i paesi è cità
40 donne è omi per un solu scopu
U vostru piacè**

**Depuis le
début de cette crise
vous contribuez à faire
vivre et travailler ces 40 familles
en achetant nos produits et pour cela
nous voulons vous dire**

Merci

**de continuer à
consommer
local !**



**www.biscuiterie-afa.com
Tél. +33 (0) 4 95 22 94 18**

CENTURY 21.

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

Une commercialisation



AJACCIO - SANGUINAIRES

Les Rivages de Marinella

Du **T1** au **T4**
à partir de **165 500 €**

VUE MER

à 50 mètres de la plage
Place de parking inclus
Frais notariés réduits
Éligible défiscalisation



Une commercialisation exclusive **CENTURY 21**

CENTURY 21 Actif Immobilier | 28, cours Napoléon | AJACCIO | 04 95 21 18 00